

<p><b>1. OUVERTURE DE LA RÉUNION</b></p>	<p>Mme Jeannine Messier procède à l'ouverture de la réunion à 15 h 02.</p> <p>Présidentes des syndicats régionaux : Jeannine Messier, présidente des AQ Jessie Rioux, Bas-Saint-Laurent Valérie Fortier, Centre-du-Québec Caroline Dion, Chaudière-Appalaches Ouest Véronique Guizier, Estrie Diane Brisson, Lanaudière Bianka Pagé, Mauricie Michèle Laberge, Montérégie Est Mélanie Dinelle, Montérégie Ouest Diane O. Gilbert, Saguenay/Lac-Saint-Jean France De Montigny, directrice générale Patricia Saccente, secrétaire</p> <p>Absentes : Natacha Lagarde, Chaudière-Appalaches Est Mélanie Rivard, Abitibi-Témiscamingue, observatrice</p>
<p><b>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b></p>	<p>L'ordre du jour est adopté sur une motion dûment proposée par Mme Bianka Pagé et appuyée par Mme Diane Ouellet et il est demandé et de laisser le point <i>Divers</i> ouvert.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la réunion</li> <li>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</li> <li>3. Dépôt de projet au Secrétariat à la condition féminine (10 min.)</li> <li>4. Approbation du logo perspective+ (20 min.)</li> <li>5. Consultation pour changement aux règlements dans les syndicats locaux (30 min.)</li> <li>6. Gala Agricultrices du Québec (10 min.) <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Logo</li> <li>b) Billetterie</li> <li>c) Autobus</li> </ol> </li> <li>7. Date de la prochaine rencontre (5 min)</li> <li>8. Divers</li> <li>9. Levée de la réunion</li> </ol>
<p><b>3. DÉPÔT DE PROJET AU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE</b></p>	<p>Dans le cadre de l'appel de projets du Secrétariat à la condition féminine, nous déposerions un nouveau projet qui servira à apporter un soutien concret aux syndicats d'agricultrices régionaux et aux organisations agricoles dans le recrutement de candidates. Ces dernières auront accès à des activités de formation, de réseautage auprès d'experts et de mentorat.</p> <p>Le projet sera déposé pour le vendredi 10 juin et, si la réponse est favorable, le projet débutera possiblement autour de janvier 2023.</p>
<p><b>4. APPROBATION DU LOGO PERSPECTIVE+</b></p>	<p>Les membres choisissent unanimement l'option B des deux logos proposés par la firme OBNL360 pour le nouveau projet Perspective+ mais suggèrent de grossir le +, en blanc.</p>
<p><b>5. CONSULTATION POUR CHANGEMENT AUX RÈGLEMENTS</b></p>	<p>En 2021, l'UPA a réalisé une vaste consultation, notamment auprès des présidents</p>

<p><b>DANS LES SYNDICATS LOCAUX</b></p>	<p>et vice-présidents des syndicats locaux et des ressources en vie syndicale, dans le but de renforcer la vie syndicale, la relève syndicale et la mixité. À la suite de cette consultation, le Congrès général de 2021 a adopté une résolution demandant de mettre en place un plan d'action provincial incluant divers chantiers de changement. Un des objectifs est de modifier les règles de composition des C.A. des syndicats locaux et des fédérations régionales.</p> <p>L'ensemble des syndicats locaux et fédérations régionales sont appelés, d'ici le 12 août, à commenter les changements proposés. Les postes réservés aux AQ ne sont pas visés par ces changements règlementaires.</p> <p>Ces changements aux règlements s'avèrent une opportunité pour l'UPA de les rédiger afin de les rendre inclusifs et épicènes.</p> <p>Sur motion dûment proposée Mme Diane Brisson et appuyée par Mme Diane Ouellet, il est unanimement résolu de faire des approches auprès de présidents des fédérations régionales et groupes spécialisés pour cosigner une lettre destinée au conseil exécutif afin que les règlements soient rédigés de façon épicène.</p> <p>Les lignes directrices pour faciliter les étapes à réaliser et la lettre seront acheminées dans la semaine du 13 juin.</p>
<p><b>6. GALA AGRICULTRICES DU QUÉBEC</b></p>	<p>a) <b>Logo</b> Un visuel a été créé et est présenté aux membres. Il sera utilisé pour l'édition 2022.</p> <p>b) <b>Billetterie</b> Une billetterie en ligne a été générée et elle est accessible en direct du calendrier sur le <a href="http://site.web.agricultrices.com">site web agricultrices.com</a>. Une publicité sera créée et transmise aux régions et sur les différents médias sociaux.</p> <p>c) <b>Autobus</b> Les Agricultrices du Québec ne s'occupent pas d'aucun moyen de transport. Le tout est à la discrétion des régions.</p>
<p><b>7. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE</b></p>	<p><b>La rencontre du 30 juin est annulée.</b> Selon les discussions qui seront discutées, lors du conseil général extraordinaire qui aura lieu dans la matinée du jeudi 30 juin, la directrice générale transmettra un courriel d'information aux membres.</p>
<p><b>8. DIVERS</b></p>	<p>a) <b>Gala Agricultrices du Québec – région hôte</b></p> <p>Madame Diane Ouellet-Gilbert se questionne sur les possibilités d'organiser une activité dans la région puisque c'est la première fois qu'une région est l'hôte pour le Gala. Les différentes possibilités seront discutées avec la directrice générale.</p>
<p><b>9. LEVÉE DE LA RÉUNION</b></p>	<p><b>SUR MOTION DÛMENT</b> proposée par Mme Michèle Laberge et appuyée par Mme Caroline Dion, il est résolu de lever la réunion à 16 h 08.</p>

Jeannine Messier  
Présidente

Patricia Saccente  
Secrétaire